



## LES PROCESSUS DE METROPOLISATION A L'ŒUVRE EN SEINE-SAINT-DENIS

La Seine-Saint-Denis a connu sur les quinze dernières années une croissance exceptionnelle du nombre d'emplois, de profondes transformations économiques et urbaines, ainsi que certaines évolutions démographiques et sociales, tout en maintenant une importante fonction d'accueil résidentiel pour des populations modestes. Ces dynamiques récentes représentent l'impact très concret des processus de métropolisation de l'Île-de-France, dans lesquels le département prend pleinement sa place.

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 a acté la création des métropoles, au sens administratif, pour répondre au besoin d'adapter l'organisation territoriale et les politiques publiques aux enjeux de la métropolisation. Cette loi a été renforcée par deux épisodes institutionnels récents : les lois de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) et la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), qui ont en principe clarifié la répartition des compétences entre collectivités territoriales et acté la naissance de la Métropole du Grand Paris (MGP) le 1er janvier 2016.

A l'heure de la construction politique de la métropole, la présente étude propose des clés de lecture sur le rôle et la place de la Seine-Saint-Denis dans l'espace métropolitain et les liens du département avec les autres territoires.

Cette étude s'organise en quatre parties : la première partie qualifie les caractéristiques démographiques métropolitaines du département ; la deuxième illustre l'impact des dynamiques économiques métropolitaines sur celles de la Seine-Saint-Denis ; la troisième propose une lecture plus sociale, en insistant sur la différenciation des espaces résidentiels ; enfin, dans une dernière partie, nous abordons la mise en réseau des territoires sous l'angle des mobilités et des flux de déplacements.

## DEFINITION

Une métropole se caractérise par une forte concentration de population et de richesses économiques, ainsi que par un étalement urbain appuyé par le développement d'infrastructures et de réseaux de transports. Les processus de métropolisation, définis par un ensemble de dynamiques démographiques, économiques et sociales, agissent, transforment et recomposent les territoires dans leurs morphologies urbaines, mais aussi leurs fonctions.

Certains territoires deviennent des centres stratégiques de décision, d'innovation et de gestion, au coeur d'un vaste réseau d'acteurs socio-économiques. D'autres restent davantage centrées sur les fonctions résidentielles, généralement autour des pôles économiques. D'autres encore se singularisent par une mixité des fonctions économiques et résidentielles, offrant un accès facilité aux aménités urbaines (transport en commun, emploi, culture, loisirs...), et qui sont le plus souvent situés dans l'hyper centre de l'agglomération.

Ces distinctions fonctionnelles et spatiales ont un impact sur les caractéristiques socio-économiques des habitants et sur leurs conditions de vie, entraînant de fortes inégalités territoriales et d'accès aux services.

Notons enfin que les métropoles rayonnent au-delà de leur périmètre propre, formant entre elles un vaste réseau de villes d'échelle européenne voire mondiale. Un débat existe sur la vocation des métropoles : organiser la concurrence économique mondiale et/ou stimuler les coopérations territoriales dans une logique égalitaire ?

**« La métropolisation n'est donc pas un simple phénomène de croissance des grandes agglomérations. C'est un processus qui fait entrer dans l'ère de fonctionnement quotidien de ces grandes agglomérations, des villes et des villages de plus en plus éloignés et qui engendre ainsi des morphologies urbaines mais aussi "rurales" d'un type nouveau. »<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Lévy Jacques et Lussault Michel (sous la dir.), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, 2003.

## I. LA SEINE-SAINT-DENIS CONTRIBUE FORTEMENT AU DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE METROPOLITAIN

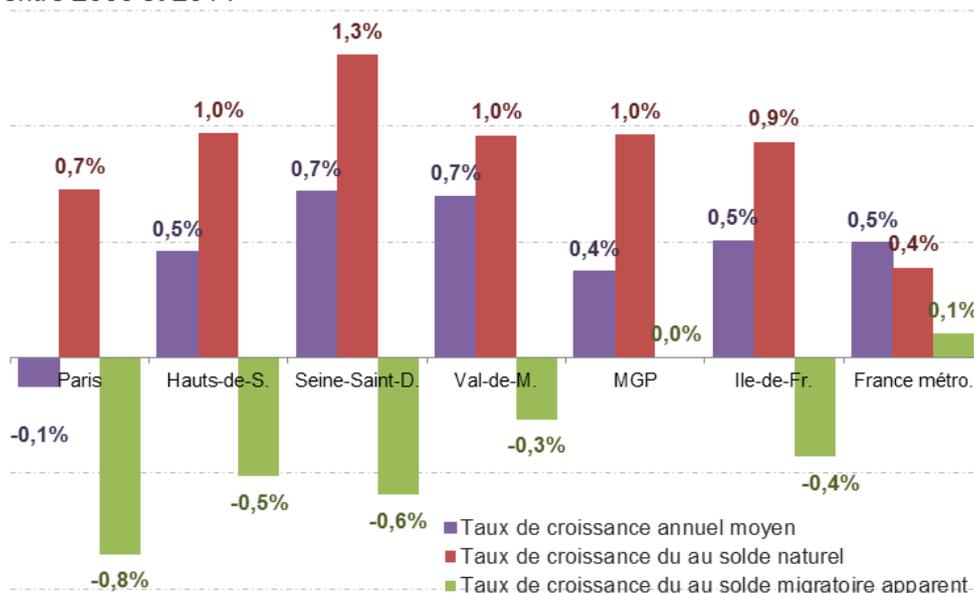
La croissance démographique francilienne repose sur les trois moteurs démographiques propres aux grandes métropoles économiques mondiales<sup>2</sup> :

- Une croissance de la population portée par un mouvement naturel (naissances-décès) important qui vient compenser un solde migratoire négatif (entrées-sorties).
- Des échanges migratoires positifs pour les personnes âgées de 15 à 30 ans (actifs, étudiants), qui entretiennent la jeunesse de la population
- Des échanges migratoires internationaux importants et positifs.

### 1. La croissance démographique séquano-dionysienne est portée par le mouvement naturel le plus important de France métropolitaine

La Seine-Saint-Denis compte 1 571 028 habitants en 2014 et a gagné 55 000 habitants depuis 2009. C'est la croissance démographique départementale la plus forte de la Métropole. Elle est soutenue par un taux de fécondité exceptionnel qui se traduit par 30 000 naissances par an, soit un nombre plus élevé qu'à Paris. Ce mouvement naturel s'est accentué à partir de 2006 et vient compenser un déficit migratoire qui a eu tendance à se creuser au cours des dernières décennies (-0,8 % par an entre 2006 et 2011) mais qui semble se stabiliser depuis 2009 (-0,6 % par an).

Figure 1: Composantes de la croissance démographique entre 2009 et 2014



Source : Insee, Recensement de la population 2009-2014

A l'échelle des communes, le taux de croissance naturel est positif dans toutes les villes de Seine-Saint-Denis. Mais le solde migratoire varie beaucoup. Il est le plus souvent négatif mais est positif dans certaines communes en raison de la construction de nouveaux logements. C'est le cas notamment pour les communes situées le long de la RN 3 et du canal de l'Ourcq engagées dans un renouvellement urbain important.

<sup>2</sup> Louchard Philippe, « Démographie : le centre de l'agglomération parisienne à nouveau dynamique », Note rapide, n° 639, IAU îdF, janvier 2014.

Floury Alexandre, Kaldi Matthias, « Les dynamiques de population », Observatoire des territoires, CGET, 2017.

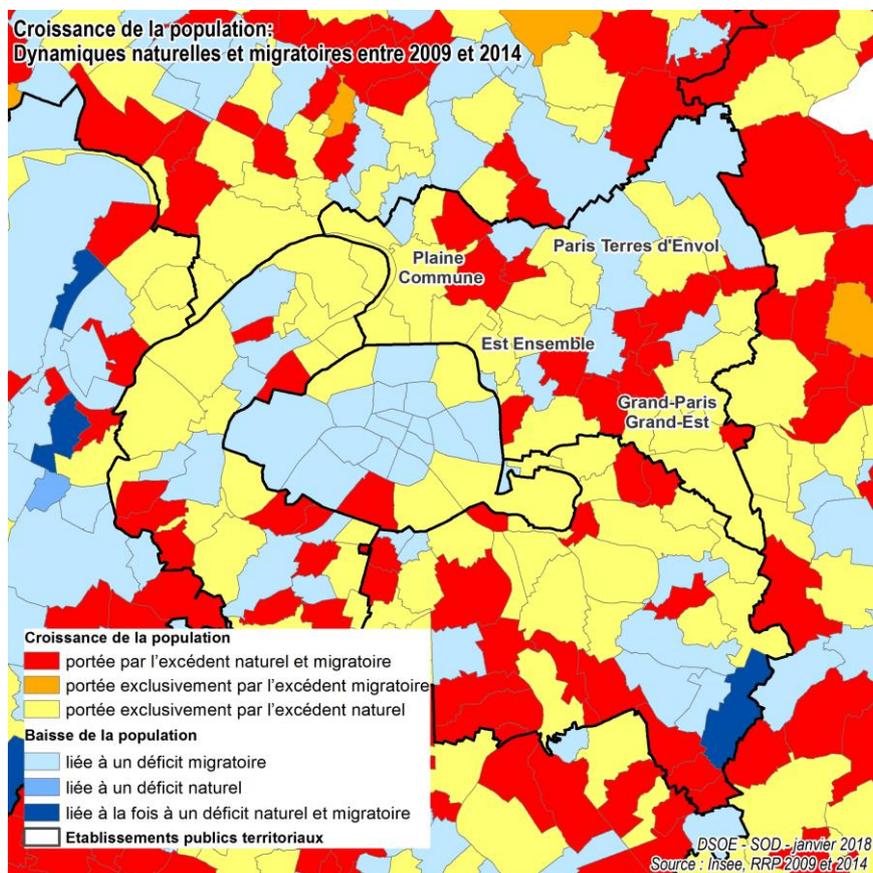
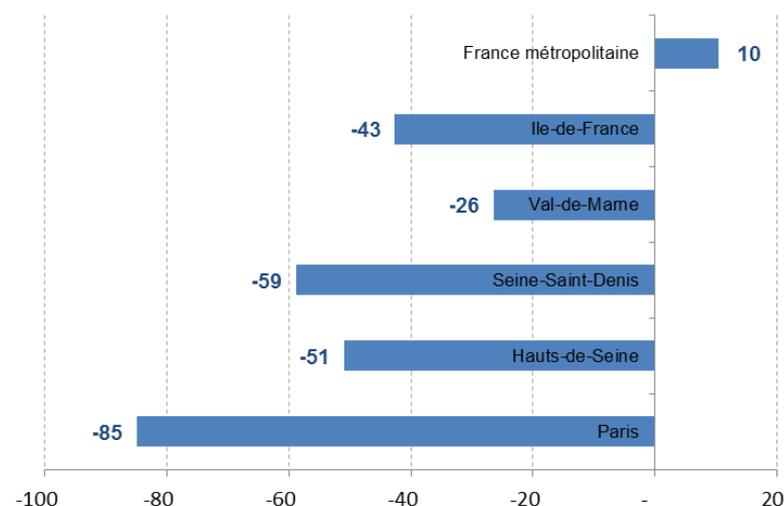


Figure 2: Taux annuel de migration nette (pour 10 000 habitants)



Source : Insee, Recensement de la population 2009-2014

Le déficit migratoire avec les autres régions de la France métropolitaine est lié à des flux massifs. Près de 100 000 personnes en provenance d'une autre région française sont arrivées en 2014 dans les départements constituant la métropole du Grand-Paris, tandis que 130 000 franciliens ont fait le chemin inverse.

Le déficit est ainsi de 30 000 habitants. La Seine-Saint-Denis représente un tiers de ce déficit (figure 2). 56 000 personnes arrivent chaque année en Seine-Saint-Denis mais 62 000 en partent.

Le solde migratoire positif avec l'étranger permet de compenser en partie le flux déficitaire évoqué ci-dessus. L'Île-de-France, en particulier Paris, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis restent la porte d'entrée privilégiée des personnes venues de l'étranger, qu'elles soient immigrées ou françaises<sup>3</sup>.

## 2. Des mouvements résidentiels qui participent à entretenir la jeunesse de la Seine-Saint-Denis

L'observation de la structure par âge des échanges migratoires révèle un solde positif pour les 15-30 ans, âges correspondant à celui des étudiants et des jeunes actifs attirés par l'offre de formation et le dynamisme du marché du

<sup>3</sup> « La population étrangère par nationalité en Seine-Saint-Denis », Décryptages n°2, Service de l'observatoire départemental, DSOE, Département de la Seine-Saint-Denis, avril 2016.

travail (Fig 3). A l'inverse, la Seine-Saint-Denis, comme l'ensemble des départements de la métropole, voit partir des individus en moyenne plus âgés, plus souvent des familles avec enfants ou des personnes âgées pour qui le territoire se révèle peu attractif (besoin d'espace, coût du foncier plus abordable en petite et grande couronnes, niveau de vie plus élevé qui permet de déménager...).

La nature de ces échanges induit un double effet démographique sur la structure par âge et qui mécaniquement entretient la jeunesse du département. D'abord, l'arrivée de jeunes ménages, en début de vie féconde, contribue au dynamisme démographique. Puis, le départ d'une partie des plus âgés qui conduit à modérer le processus de vieillissement.

Figure 3: Nombre d'échanges migratoires annuels selon l'âge en Seine-Saint-Denis

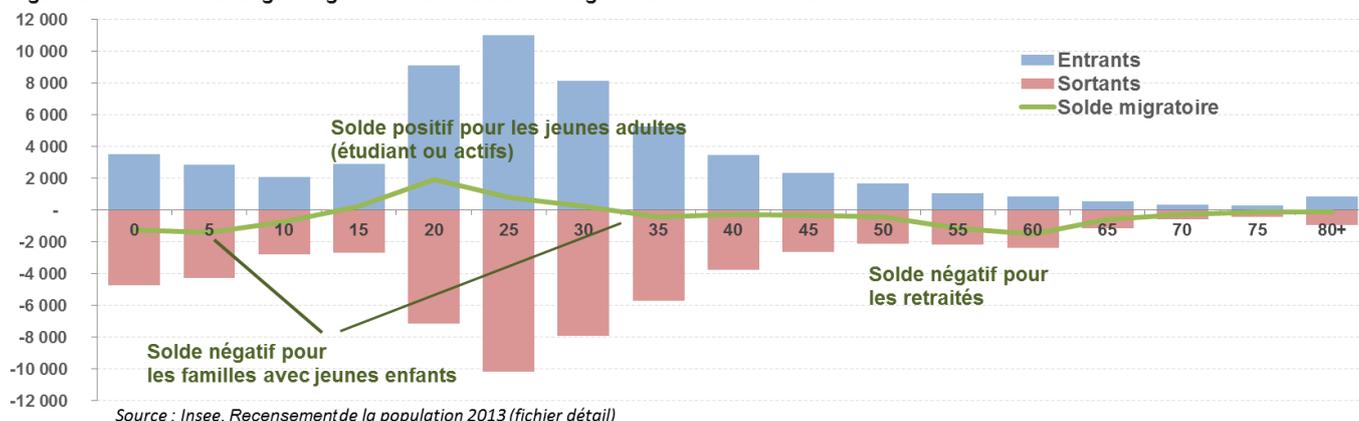
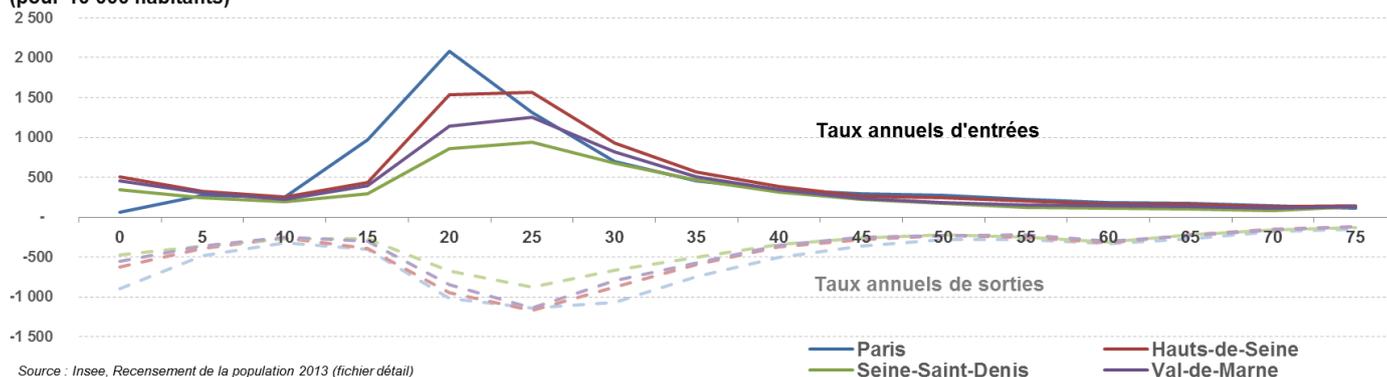


Figure 4: Taux annuels de migration selon l'âge (pour 10 000 habitants)



### 3. La Seine-Saint-Denis moins attractive que les autres départements du cœur de l'agglomération, et des sequano-dionysiens plus captifs

Les échanges migratoires en Seine-Saint-Denis suivent un schéma semblable à celui des autres départements de la métropole, mais avec la particularité d'être à chaque fois les plus faibles, et ce quels que soient les âges (Figure 4). La faiblesse des taux d'entrées pour les jeunes adultes illustre sûrement le manque d'attractivité du département (déficit d'offre de logements correspondant à leurs besoins, déficit d'aménités urbaines, stigmatisation du territoire...).

La faiblesse des taux de sorties aux âges actifs rend compte d'un déficit de mobilité résidentielle des habitants de la Seine-Saint-Denis hors du département. Cela peut être un révélateur de la fragilité sociale des ménages car bien souvent la capacité à développer une trajectoire dépend d'un certain niveau de moyens financiers en lien avec les prix du logement. Et peut être aussi le révélateur d'un attachement familial, social et territorial plus fort que chez les autres franciliens.

Les dynamiques démographiques du département suivent les mêmes tendances que celles de la métropole et contribuent pleinement à son dynamisme. Elles sont cependant plus marquées, que ce soit en positif (taux de croissance, taux de natalité) ou en négatif (taux de sortie).

## II. LA SEINE-SAINT-DENIS TIRE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DU GRAND-PARIS

La dynamique économique métropolitaine régionale repose sur une concentration spatiale de l'emploi et des entreprises au sein de la zone dense de l'agglomération, organisés par pôle reliés entre eux.

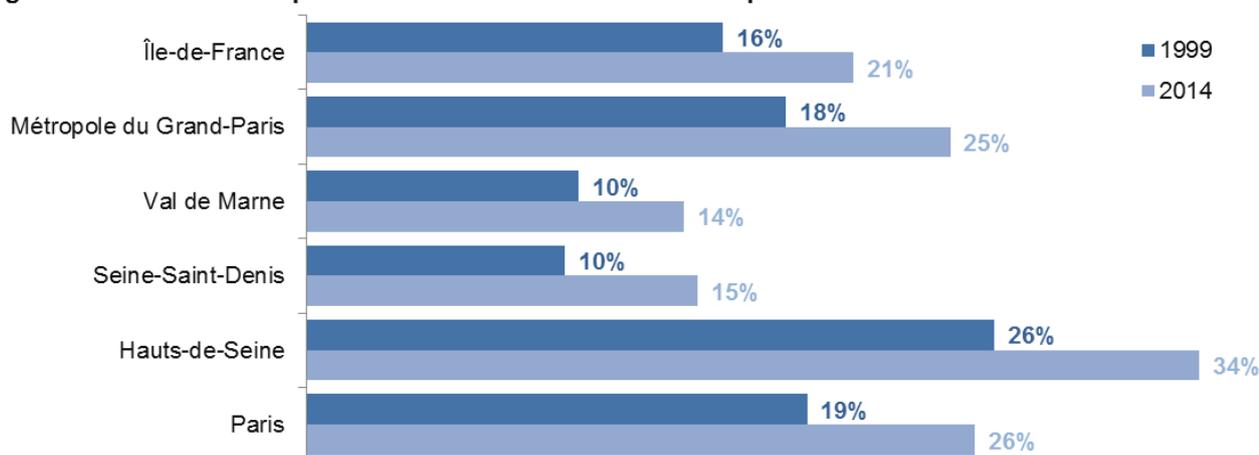
L'Île-de-France a connu une spécialisation importante de son économie depuis le début des années 90 autour de fonctions stratégiques appelées « fonctions métropolitaines supérieures » par l'Insee. Ces fonctions représentaient 16% des emplois en 1999, leur poids est de 21 % aujourd'hui (figure 6). Ces activités à haute valeur ajoutées correspondent à des fonctions tertiaires de décision, de recherche, créatives (culturelles, techniques et informatiques...) et de services.

Cette situation induit une concentration spatiale des richesses : la contribution de la région au PIB national est de 30 % pour 23 % des emplois.

Le niveau moyen de compétences des emplois a connu une augmentation corollaire, dans la mesure où ces fonctions sont demandeuses de salariés très diplômés. Cette situation se traduit par une surreprésentation des cadres : 30 % de postes de cadres parmi les emplois en Île-de-France contre 17 % à l'échelle nationale.

On observe cependant un effet de desserrement des emplois du centre vers la périphérie, qui profite largement aux départements de la petite couronne<sup>4</sup>. La part régionale de l'emploi parisien a baissé de 36 % à 31 % entre 1990 et 2012.

**Figure 5: Evolution de la part des cadres des fonctions métropolitaines**



Source: Insee, Recensement de la population 1999 et 2014

### 1. La Seine-Saint-Denis a connu la plus importante progression du nombre d'emplois de la région depuis près de vingt ans

La Seine-Saint-Denis a pleinement bénéficié de la dynamique économique métropolitaine et compte plus de 560 000 emplois<sup>5</sup> en 2014, soit 15 % de l'emploi métropolitain. Un foncier attractif en termes de prix, la proximité de Paris, une bonne desserte en transports pour les parties les plus proches de la capitale et des infrastructures routières nombreuses ont permis d'importants transferts d'emplois en provenance du centre de l'agglomération (comme ceux de SFR et Orange à Saint-Denis, ou de Samsung France à Saint Ouen)<sup>6</sup>.

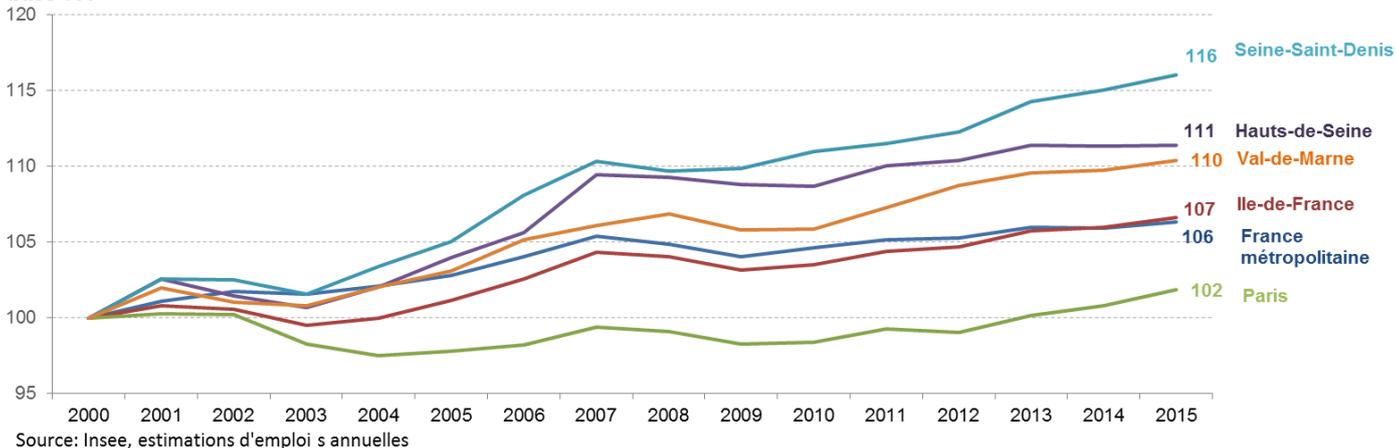
Le département a connu une croissance continue de ses emplois depuis 2000, y compris pendant l'épisode de crise de 2008. C'est la plus importante d'Île-de-France avec 110 000 emplois supplémentaires, soit 16 % d'augmentation (Figure 7).

<sup>4</sup> Leroy Pascal, « Emploi et Crise : Départements et territoire de l'Île-de-France », IAU îdF, Mai 2014.

<sup>5</sup> Source : Insee, Recensement de la population 2014, nombre d'emplois au lieu de travail (salariés et non salariés)

<sup>6</sup> Aussilous Charlotte, Baudrand Vincent, Lesecq Guillaume « Spécialisation des pôles d'emploi franciliens : situation et tendances 2000-2010 », Juillet 2015.

**Figure 6 : evolution du nombre d'emplois base 100**

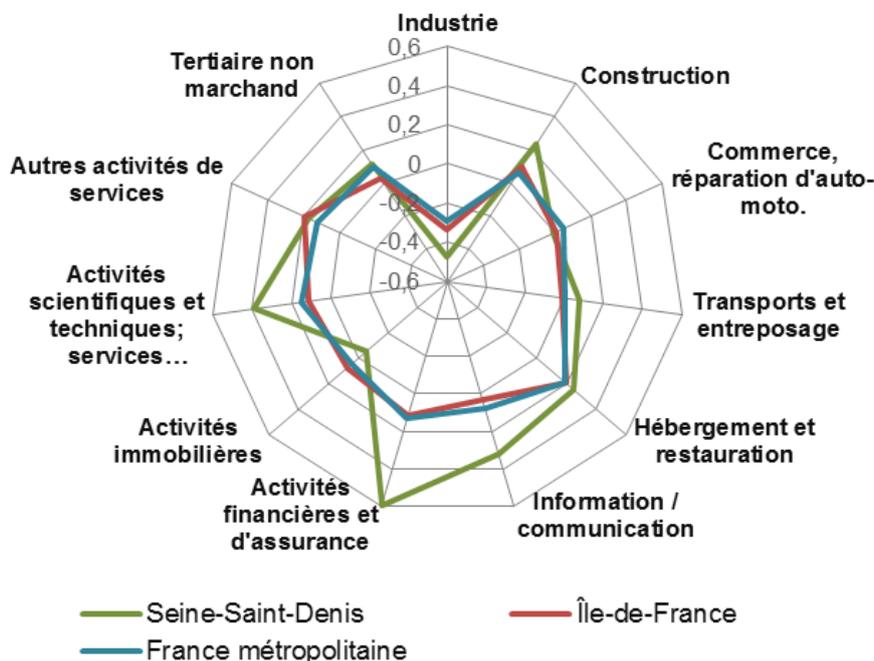


## 2. La Seine-Saint-Denis, territoire emblématique des mutations du tissu économique métropolitain

Outre la croissance du volume d'emplois, le tissu économique de la Seine-Saint-Denis a connu une évolution sectorielle considérable. Territoire historiquement industriel, il est le théâtre d'une tertiarisation massive de ses emplois, faisant de lui le département emblématique des mutations de l'économie liées à la métropolisation.

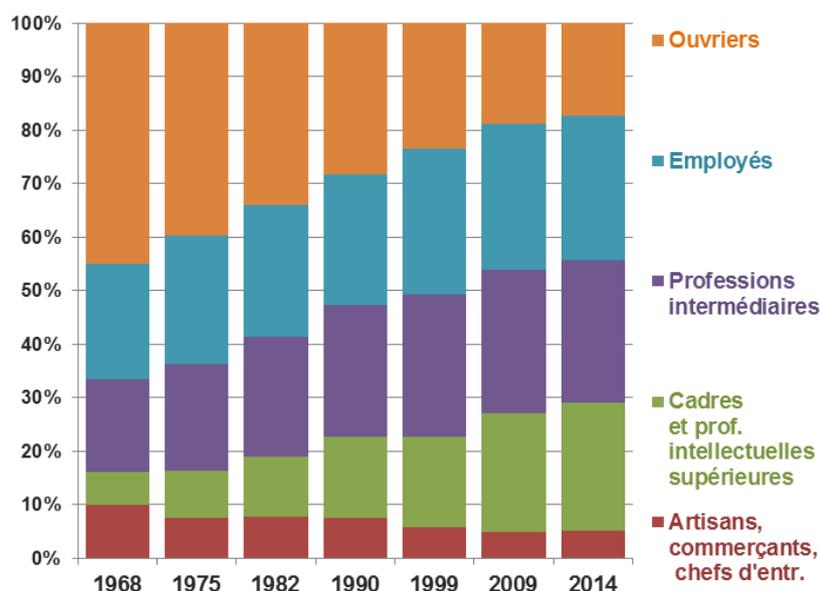
On y observe une augmentation plus importante du nombre d'emplois tertiaires marchands et en particulier des activités financières et d'assurances, des activités scientifiques et techniques, du secteur de l'information et de la communication. A l'inverse, on observe une baisse plus importante des emplois industriels. La surreprésentation du secteur de la construction est aussi une spécificité importante du département.

**Figure 7: Evolution du nombre d'emplois par secteurs d'activité depuis 2000**



Source: Insee, estimations d'emploi, lieu de travail 2000-2014

**Figure 8: Evolution des emplois de Seine-Saint-Denis par catégories (1968-2014)**



Source: Insee, Recensement de la population 1968 à 2014

### 3. La Seine-Saint-Denis, pôle métropolitain de développement économique

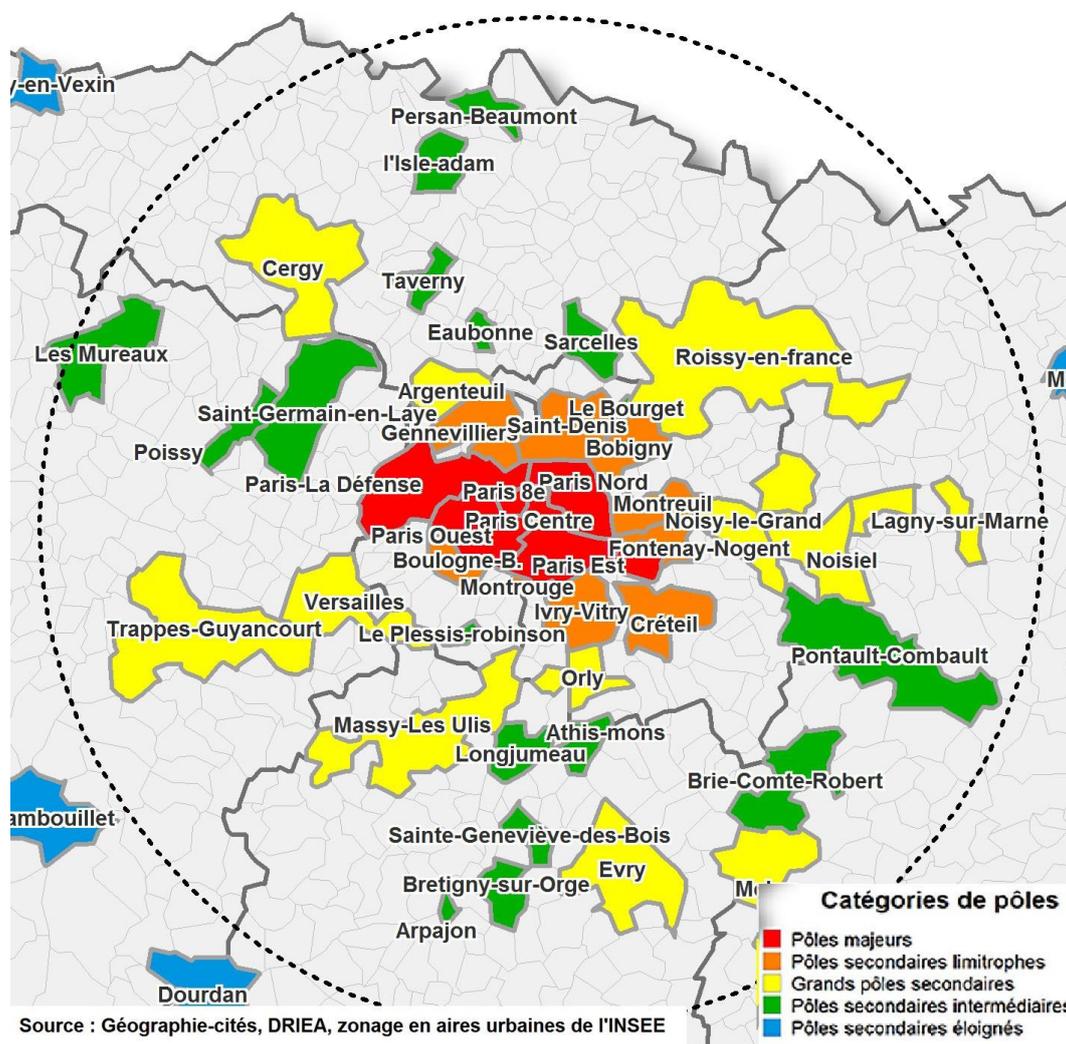
L'emploi en Seine-Saint-Denis est localisé selon cinq pôles principaux, dont trois limitrophes de Paris, qui regroupent 430 000 postes soit 76 % des emplois du département (tableau ci-dessous)

#### Nombre d'emplois par pôles en 2014

Pôle	Villes	Nombre d'emplois 2014	Total emplois du pôle 2014	Nombre d'emplois 1999	Total emplois du pôle 1999	Croissance 1999-2014	Croissance 1999-2014
Saint-Denis	Aubervilliers	29 698	162 136	25 734	115 793	46 343	40%
	La Courneuve	13 405		13 935			
	Saint-Denis	82 973		49 338			
	Saint-Ouen	36 060		26 786			
Montreuil	Bagnolet	15 058	83 395	14 970	65 290	18 105	28%
	Montreuil	53 368		36 154			
	Rosny-sous-Bois	14 968		14 166			
Roissy-en-France	Aulnay-sous-Bois	27 442	72 037	31 908	64 405	7 632	12%
	Le Blanc-Mesnil	11 428		12 555			
	Tremblay-en-Fran	18 028		9 213			
	Villepinte	15 138		10 729			
Bobigny	Bobigny	28 897	69 361	25 904	62 487	6 874	11,0%
	Drancy	12 554		13 321			
	Pantin	27 910		23 262			
Noisy-le-Grand	Neuilly-Plaisance	5 214	43 432	5 059	39 874	3 558	8,9%
	Neuilly-sur-Marne	9 994		10 635			
	Noisy-le-Grand	28 224		24 180			

Source: Insee, recensement de la population 1999 et 2014

## Périmètres des pôles d'emplois



Le pôle de Saint-Denis, le plus important, compte 162 000 emplois. Il est plutôt généraliste même si les activités financières sont très représentées.

Celui de Montreuil, tertiaire également, est le deuxième pôle d'emplois du département. Il compte près de 84 000 emplois. Il a enregistré une croissance de 27 % du nombre de ses emplois sur la période 1999 à 2014.

Roissy-en-France compte quatre communes du département, regroupant 72 000 emplois dédiés principalement à la logistique (transport et entreposage) en lien avec les activités aéroportuaires, soit 7 000 de plus qu'en 1999.

Bobigny, ville-préfecture du département, regroupe près de 70 000 emplois sur trois communes et constitue en particulier un pôle administratif avec une part conséquente d'emploi public. Enfin, le pôle secondaire de Noisy le Grand compte 43 000 emplois.

La Seine-Saint-Denis, 3<sup>ème</sup> pôle tertiaire d'Île-de-France, affiche encore un potentiel de développement important largement identifié dans le cadre des projets d'aménagements économiques et urbains de la Métropole.

Des décalages subsistent cependant entre les transformations du territoire, l'installation des nouveaux emplois, et la qualification de la population active résidente qui en bénéficie assez peu de manière directe. Un constat connu et qui met d'autant plus en lumière les enjeux de cohésion sociale et territoriale qui sont de plus en plus prégnants.

### III. UNE SPECIALISATION SOCIALE QUI SE CONFIRME EN SEINE-SAINT-DENIS

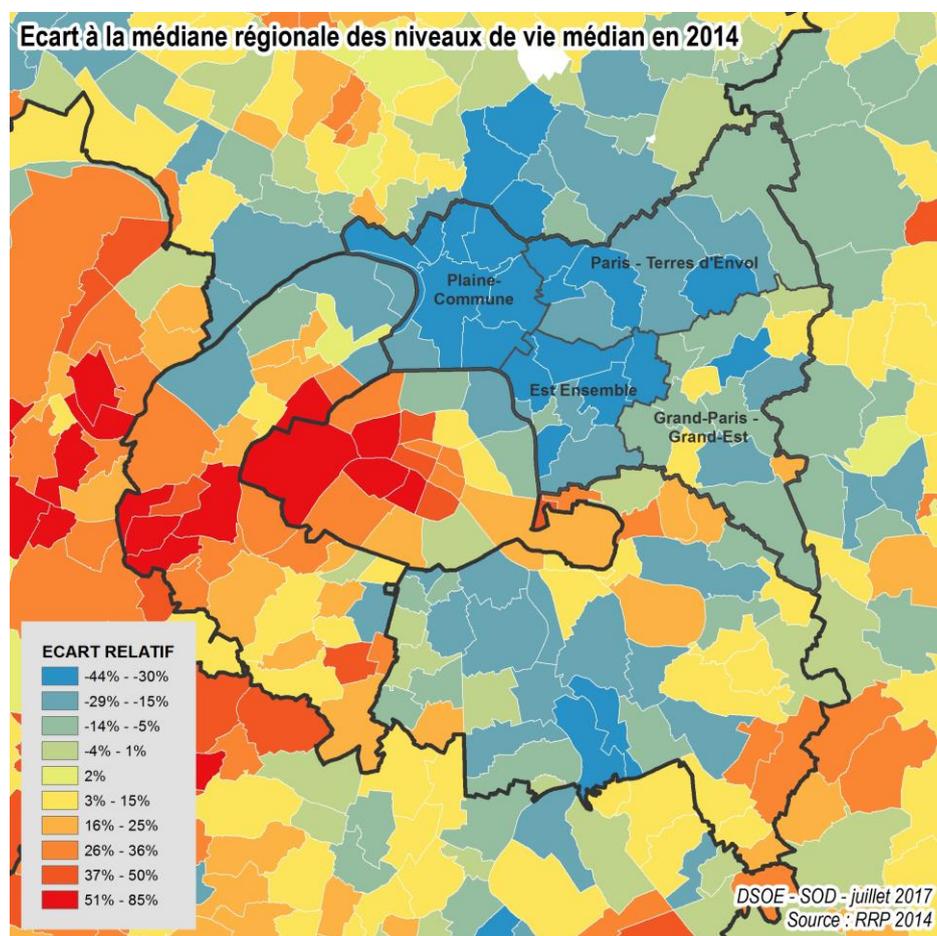
Les dynamiques démographiques et économiques métropolitaines agissent sur la recomposition sociale des territoires et renforcent les disparités territoriales<sup>7</sup>. Un tri social et territorial s'opère, influencé par l'extrême tension des marchés immobiliers et les difficultés d'accès à l'emploi, particulièrement sélectifs<sup>8</sup>.

#### 1. En Seine-Saint-Denis, une importante faiblesse des niveaux de vie dans le contexte métropolitain

On observe en Île-de-France une très forte polarisation des espaces en fonction de la structure sociale des ménages et, par conséquent, des niveaux de revenus. Les situations privilégiées sont le plus souvent concentrées à l'ouest de la région, et se différencient spatialement des zones résidentielles du nord-est de l'agglomération où se concentre les difficultés économiques et sociales.

Les niveaux de vie médians sont très hétérogènes selon les départements, la région regroupant à la fois le département au niveau de vie médian le plus faible de France métropolitaine (la Seine-Saint-Denis) et les trois départements aux niveaux de vie médian les plus élevés (Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines)<sup>9</sup>. Au niveau infra-départemental, seules quelques communes se situent au dessus de la moyenne régionale. Les plus forts écarts de niveau de vie s'observent entre les communes et d'une manière encore plus marquées entre les quartiers.

Le taux de pauvreté connaît une relative stabilité depuis 2012 mais avait enregistré une augmentation notable en raison des effets de la crise de 2008.



<sup>7</sup> Sagot Mariette, « Métropolisation et spécialisation sociale du territoire francilien », IAU-IDF, décembre 2015.

<sup>8</sup> FORS Recherche sociale, IAU-IDF, « Diagnostic préalable à l'élaboration du schéma régional de l'habitat et de l'hébergement », juillet 2015.

<sup>9</sup> « Revenus et effets redistributifs des prestations sociales en Seine-Saint-Denis », Décryptages n°4, Service de l'observatoire départemental, DSOE, Département de la Seine-Saint-Denis, février 2017.

## 2. L'importance du parc social en Seine-Saint-Denis contribue au maintien des ménages modestes au centre de l'agglomération

L'espace séquano-dionysien est marqué par de vastes emprises pavillonnaires (faible densité de population) à l'est du département. Cette morphologie de l'habitat contraste avec les fortes densités démographiques de l'ouest où l'habitat collectif est prédominant et les quartiers classés en politique de la ville sont nombreux. 13 % du territoire, représentant 39 % de la population, est situé en quartier politique de la ville (Carte page suivante)

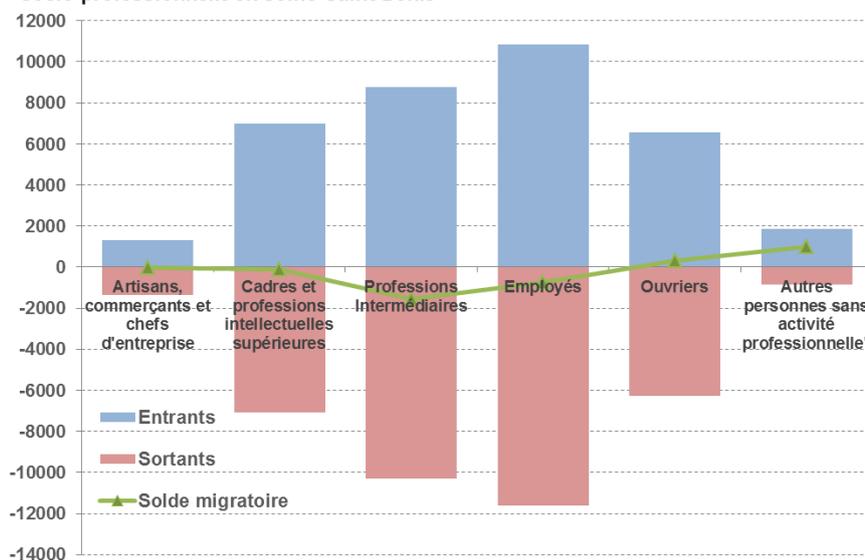
La Seine-Saint-Denis compte 38 % de logements sociaux, soit 13 points de plus qu'en Île-de-France. Cette moyenne cache des disparités de situations importantes entre des communes où le taux est largement supérieur (plus de 65% à Stains ou Dugny par exemple) et des communes où ce taux est très faible et inférieur à celui imposé par la loi SRU (autour de 5 % à Vaujours, Gournay-sur-Marne ou au Le Raincy). La répartition de l'offre de logements sociaux dans l'espace régional est la conséquence de politiques publiques d'aménagement du territoire de la période des Trentes glorieuses. Les grandes opérations de logement de cette époque ont permis de guider de nombreux ménages pour se loger. Par la suite, les différentes périodes de difficultés économiques ont considérablement ralenti la programmation de nouveaux logements et ont fragilisé une part importante des ménages, bloquant les déménagements. Le parc social étant saturé, les ménages fragiles ont eu tendance à se loger directement dans le parc privé, qui fait en partie office d'offre sociale.

Le parc privé potentiellement indigne (PPPI) est estimé à près de 7,5 % du parc en Seine-Saint-Denis, soit 2 points de plus que la moyenne régionale selon la DRIHL<sup>10</sup>. Cette situation participe au renforcement de la spécialisation sociale du territoire.

## 3. Des échanges migratoires qui renforcent la spécialisation du territoire

En Seine-Saint-Denis, le solde migratoire avec le reste de l'hexagone, décliné par catégories socio-professionnelles, laisse apparaître des échanges négatifs (plus de sorties que d'entrées) pour les cadres, les employés et les indépendants, et positifs pour les ouvriers (figure 9). Les échanges migratoires des ouvriers ne sont positifs (plus d'entrées que de sorties) que pour la Seine-Saint-Denis. Pourtant, les volumes d'entrées montrent que les cadres sont aussi nombreux à arriver en Seine-Saint-Denis qu'à Paris ou dans le Val-de-Marne ; mais ils sont beaucoup plus nombreux à quitter le département.

Figure 9: Nombre d'échanges migratoires annuels selon la catégorie socio-professionnelle en Seine-Saint-Denis

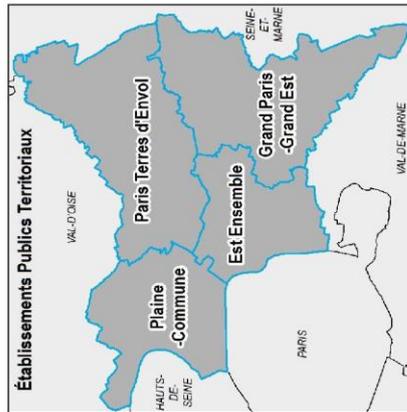


Source : Insee, Recensement de la population 2013 (fichier détail)

10 DRIHL Seine-Saint-Denis, « le logement et l'hébergement en Seine-Saint-Denis en 2016 », Repères, DRIHL, juillet 2017.

# SPÉCIALISATION SOCIALES ET FONCTIONNELLES DES ESPACES

-  Quartiers prioritaires
- Mode d'occupation du sol en 11 postes (2012)**
-  Forêts
-  Milieux semi-naturels
-  Espaces agricoles
-  Eau
-  Espaces ouverts artificialisés
-  Habitat individuel
-  Habitat collectif
-  Activités
-  Equipements
-  Transports
-  Carrières, décharges et chantiers



DSEO  
- Service de l'Observatoire Départemental -

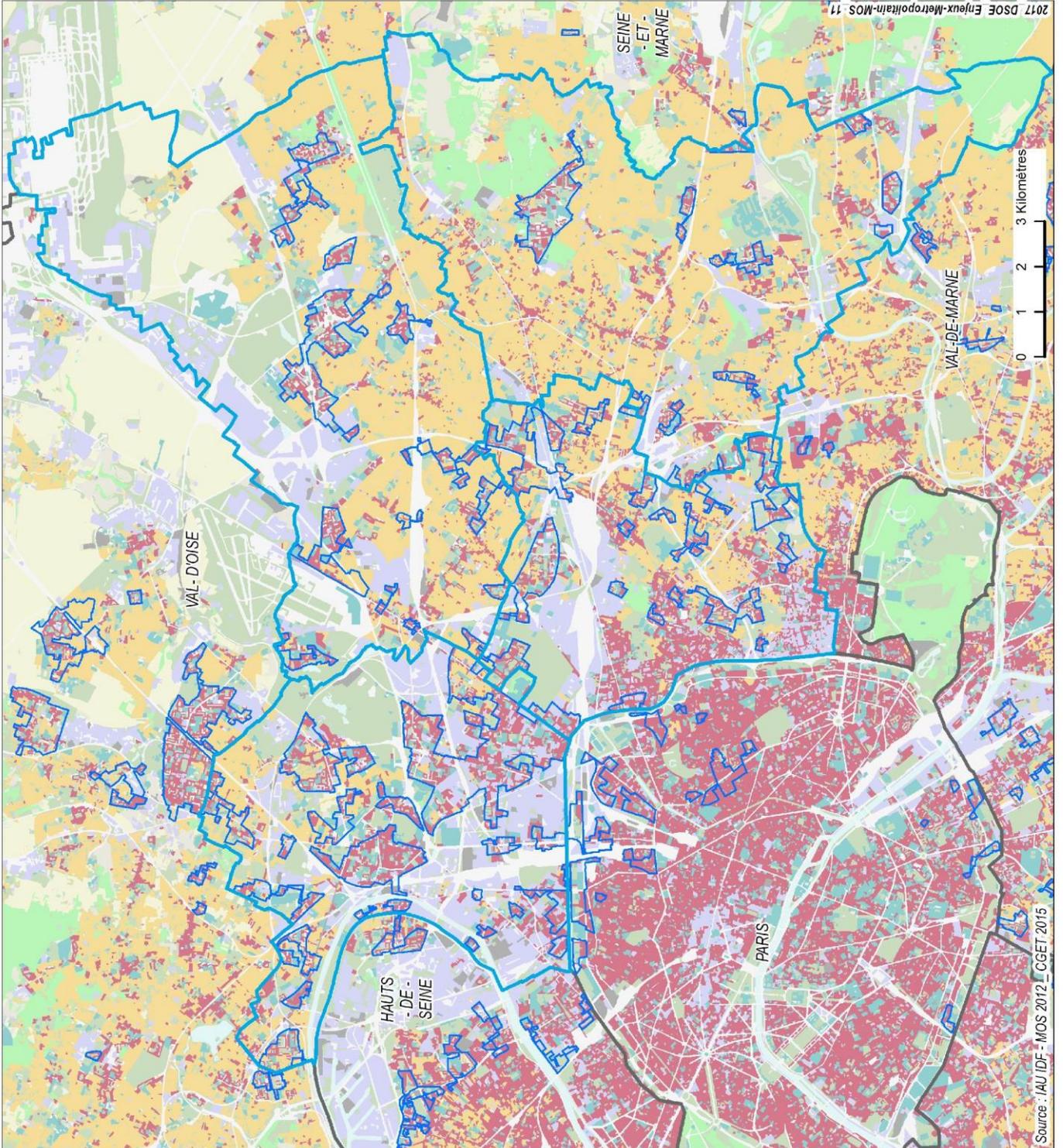
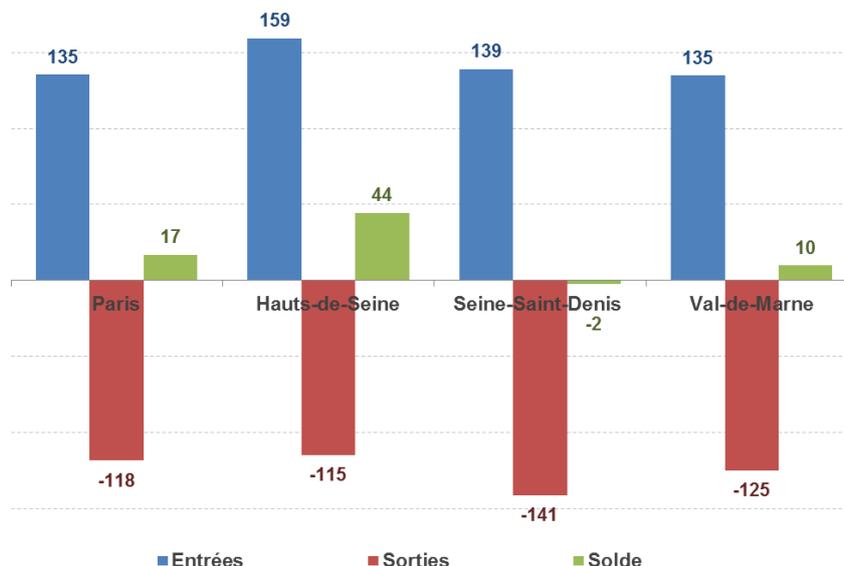


Figure 10: Taux de migration des cadres  
(pour 10 000 habitants)

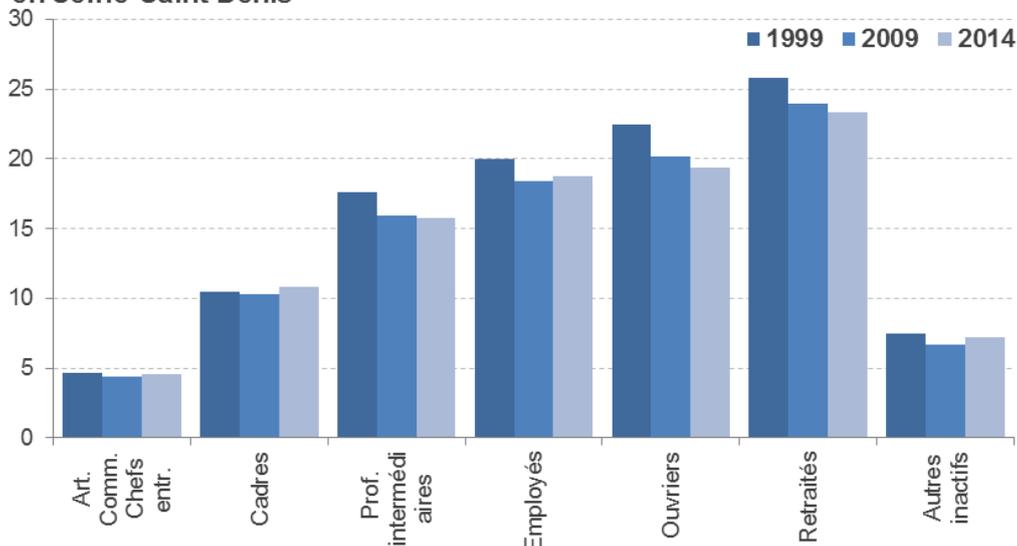


Source : Insee, Recensement de la population 2013 (fichier détail)  
Taux de migration = solde migratoire / population moyenne

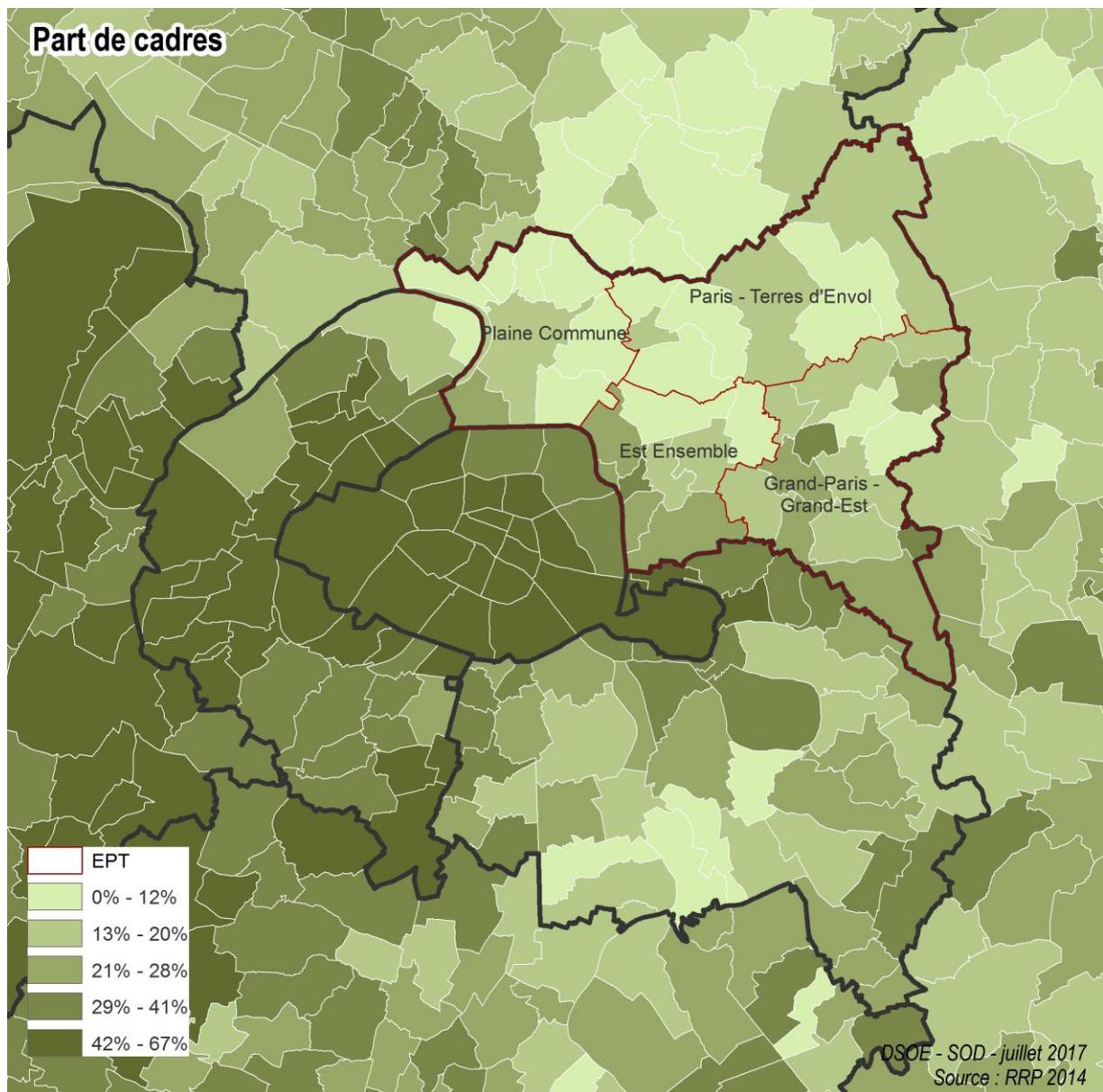
#### 4. Des ménages de cadres de plus en plus présents mais toujours sous-représentés en Seine-Saint-Denis

L'augmentation de la part des cadres en Seine-Saint-Denis a été la plus importante en Ile-de-France au cours des dernières années (60 % de cadres en plus par rapport à 1999). Toutefois, ils restent beaucoup moins nombreux que dans les autres territoires du Grand Paris (trois fois moins qu'à Paris par exemple). Cet écart est resté stable depuis 1999.

Figure 11: Evolution de la part des ménages par catégorie en Seine-Saint-Denis



La gentrification dans certaines villes ou quartiers du département atténue cette spécialisation. Toutes les communes, sauf Clichy-sous-Bois, ont connu une augmentation de la représentation des cadres parmi les habitants. Les villes proches de Paris bénéficiant de pôles d'emplois importants et de dessertes en transports conséquentes ont connu les augmentations les plus significatives. Bagnolet et Saint-Ouen ont enregistré la plus forte progression du poids des cadres (respectivement + 119 % et + 143 %).



Le département reste très marqué d'un point de vue socio-démographique dans sa globalité. Face à cette fragmentation sociale des espaces, pouvoir se déplacer d'un endroit à un autre devient un enjeu majeur de développement personnel et conditionne le dynamisme de la métropole.

#### IV. DES ACTIFS QUI SE DEPLACENT PLUS LOIN ET PLUS LONGTEMPS

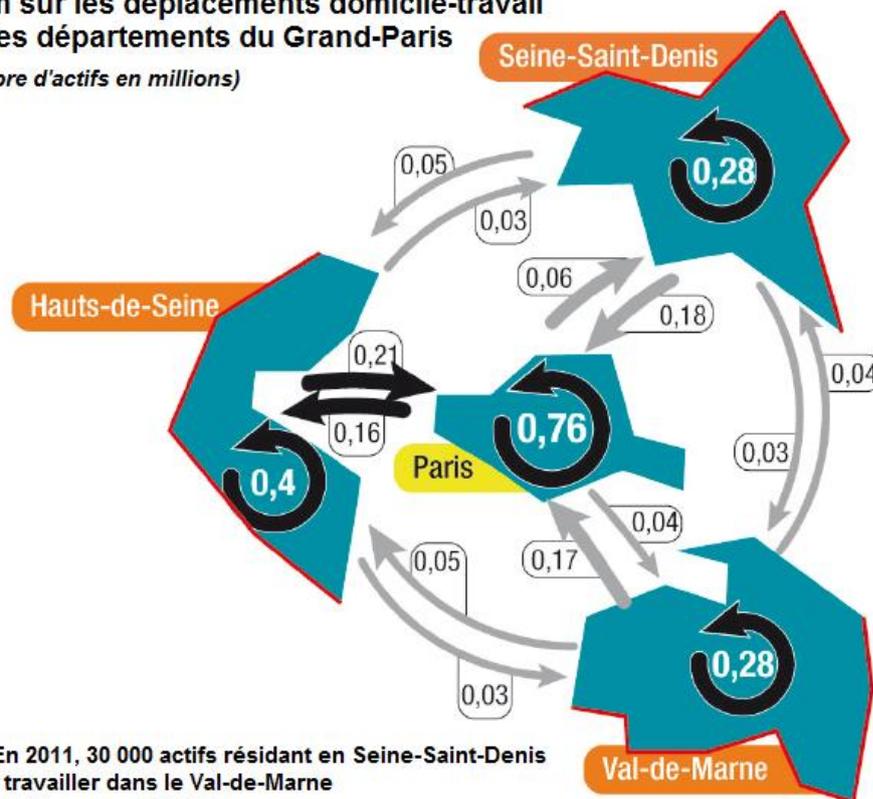
Les processus de métropolisation structurent et spécialisent les territoires d'un point de vue fonctionnel et social, plaçant les mobilités au cœur des enjeux de développement urbain, économique et social. Face à ce besoin fort de mobilité, corrélé à l'intensité croissante des flux, de nombreux chantiers de transports dont le plus emblématique est le Grand Paris Express, renforcent la mise en réseau des territoires autour de Paris. Qu'en est-il de la Seine-Saint-Denis et de la capacité des habitants à pouvoir accéder au marché du travail et aux différentes aménités métropolitaines ?

##### 1. Un département et des actifs bien intégrés à la métropole

La Seine-Saint-Denis compte 629 000 actifs occupés et 565 000 emplois et ces volumes engendrent des déplacements domicile-travail massifs. Ainsi, 336 000 personnes, soit 54 % des actifs occupés du département, quittent la Seine-Saint-Denis pour aller travailler. Les actifs séquanodionysiens se distinguent toutefois, comme les actifs Val-de-Marnais, par une part plus importante travaillant dans un autre département de la métropole parisienne. A l'inverse, 49 % des emplois de Seine-Saint-Denis sont occupés par des résidents d'autres départements, soit 278 000 emplois. En définitive, 90 % des actifs séquanodionysiens travaillent dans une commune située dans la métropole. Ce taux est similaire à celui observé dans les autres départements.

##### Zoom sur les déplacements domicile-travail sur les départements du Grand-Paris

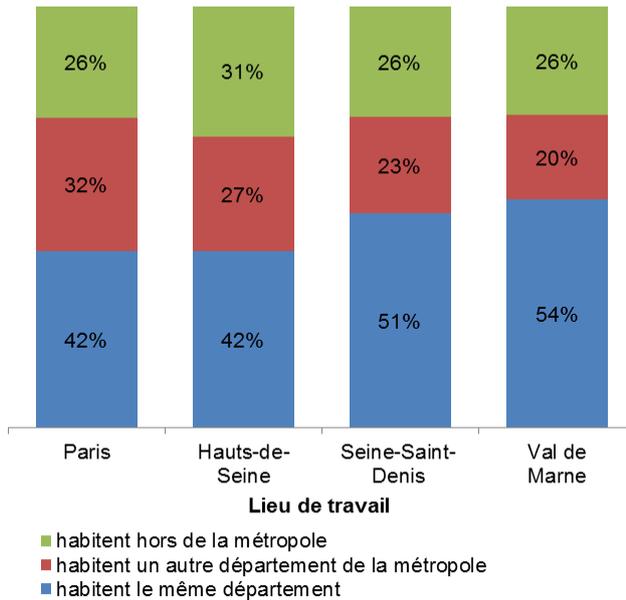
(Nombre d'actifs en millions)



Lecture: En 2011, 30 000 actifs résidant en Seine-Saint-Denis sont allés travailler dans le Val-de-Marne

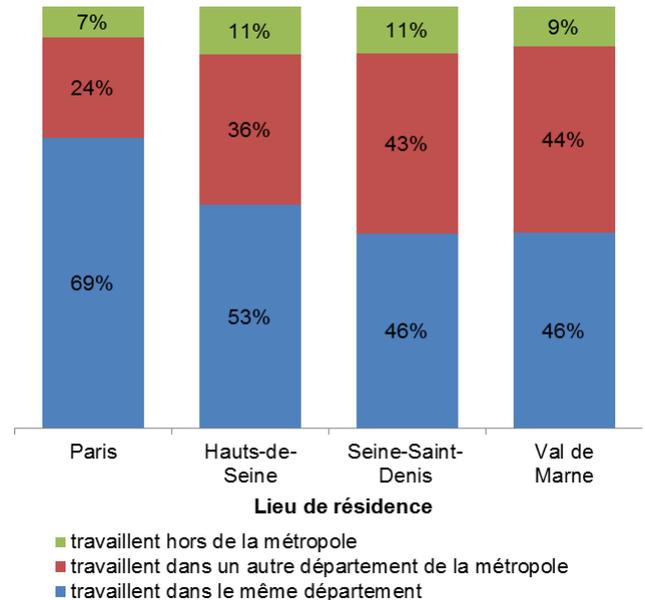
© IAU îdF 2014 / sources : RGP 2011

Fig. 12: Origine des actifs par lieux de travail



Source: Insee, RRP, fichier détail mobilité professionnelle, 2014

Fig 13: Lieux de travail selon la résidence



Source: Insee, RRP, fichier détail mobilité professionnelle, 2014

L'approche des mouvements pendulaires du point de vue des catégories socio-professionnelles ne sera pas abordée dans le cadre de la présente note. Un approfondissement serait utile pour comprendre qui se déplace ? Vers quels pôles d'emploi ? Et sur quels types d'emploi ? Ceci dans le but d'éclairer en quoi les actifs résidents, et le territoire, contribuent à la mise en synergie des fonctions et des secteurs économiques de la métropole.

## 2. Mais des distances et des temps de trajets plus longs pour les séquano-dionysiens, en particulier pour les actifs

La distance et la durée moyenne des déplacements des séquano-dionysiens sont supérieures à celles des autres départements du Grand-Paris. Cette différence est plus forte pour les seuls actifs.

Figure 14: Distances parcourues par déplacement selon le motif (en km)

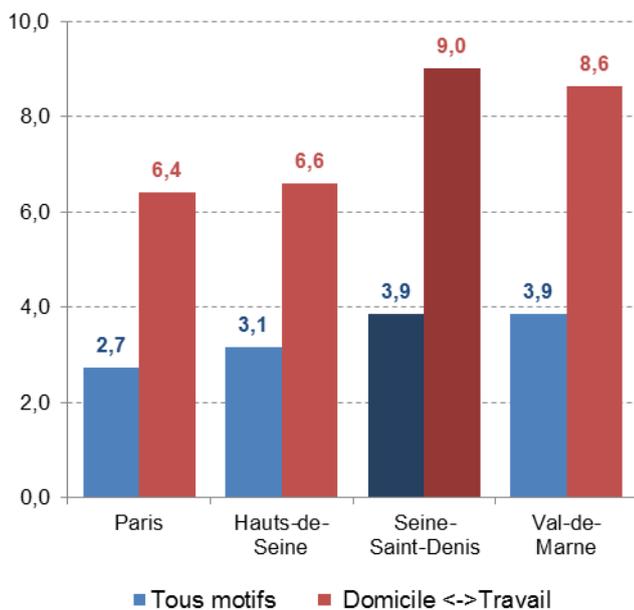
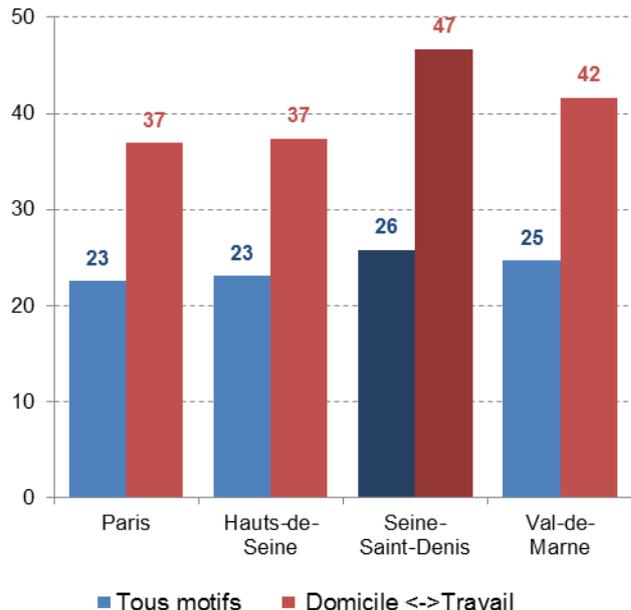


Figure 15: Temps moyen d'un déplacement selon le motif (en minutes)



Notons la distinction entre une zone géographique large (métropolitaine) pour les déplacements domicile/travail, et une autre beaucoup plus restreinte (locale) pour les déplacements d'ordres privés. Sur ce point, séquano-dionysiens et val-de-marnais se distinguent des parisiens et des alto-sequanais.

### 3. Les caractéristiques de la mobilité des séquano-dionysiens s'expliquent par leurs caractéristiques sociodémographiques

**Les séquano-dionysiens effectuent 4,7 millions de déplacements quotidiens<sup>11</sup>** (tous modes et tous motifs confondus), **soit 20 % des déplacements du Grand-Paris.** La croissance entre 1976 et 2010 des déplacements des habitants du département est bien supérieure à celle de l'ensemble des habitants de la métropole (+29 % contre + 20 %).

La mobilité individuelle est plus faible en Seine-Saint-Denis qu'en moyenne en région: 3,51 déplacements par personne et par jour, contre 3,87 en Île-de-France. Près d'une personne sur dix (9 %) n'a pas effectué de déplacement le jour de l'enquête globale transport<sup>12</sup>, contre 7 % en région, suggérant une part de captifs plus importante en Seine-Saint-Denis. Une situation qui peut aussi s'expliquer par une part d'inactifs plus importante en Seine-Saint-Denis.



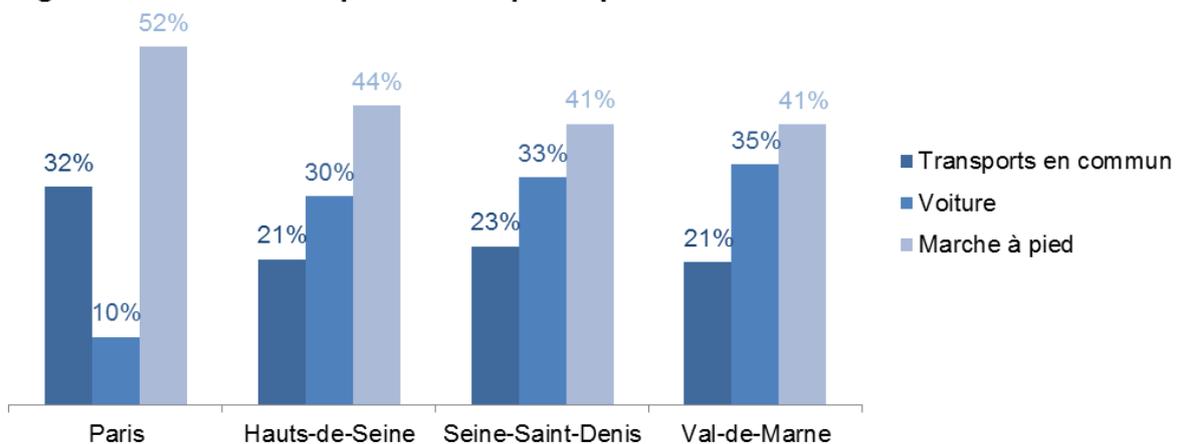
#### La jeunesse du territoire influence fortement les motifs des déplacements séquano-dionysiens

Comme ailleurs, le travail est le premier motif de déplacement des séquano-dionysiens (17 %). En revanche, les trajets liés aux études et à l'accompagnement sont largement surreprésentés sur le département en raison de la jeunesse de ces habitants.

#### Les séquano-dionysiens se distinguent par un usage de la voiture plus important

La marche est le mode le plus utilisé pour se déplacer en Seine-Saint-Denis comme en Île-de-France. Celle-ci est toutefois sous-représentée sur le département au profit de la voiture. Un tiers des déplacements sont effectués en voiture, soit 9 points de plus que la moyenne métropolitaine (idem pour le Val-de-Marne). Les habitants de Paris, et dans une moindre mesure ceux des Hauts-de-Seine, utilisent beaucoup moins la voiture. Le déficit d'aménités (commerces, cultures, loisirs...) et la plus faible desserte en transport en commun contraignent les habitants à utiliser un moyen de déplacement individuel.

**Figure 16: Modes de déplacements par départements**



Cette plus forte dépendance à la voiture n'est pas corrélée au taux de motorisation des ménages (62 %), bien au contraire. Ce taux est inférieur de 7 points au taux des val de marnais (69 %) et de 4 points du taux des Hauts-de-Seine (66 %).

<sup>11</sup> Définition d'un déplacement au sens de l'Enquête globale transport : un déplacement est un mouvement d'une personne entre deux lieux (une origine et une destination), chacun étant caractérisé par une activité motif, il peut être effectué avec un ou plusieurs moyens de transport. Si plusieurs personnes utilisent un même véhicule, on comptabilise plusieurs déplacements.

<sup>12</sup> L'Enquête Globale Transport est produite tous les 10 ans par Ile-de-France Mobilité (ex STIF) et permet de caractériser les modes et motifs de déplacement des franciliens

## CONCLUSION

Souvent considérée à part de l'ensemble de la métropole, la Seine-Saint-Denis occupe en réalité une place stratégique en matière de développement économique, d'aménagement urbain, d'infrastructures de transport et d'accueil de populations modestes.

Les développements à venir confirment le rôle important du département dans cette construction :

- En matière de projets de transport, le département sera le premier bénéficiaire du Grand Paris Express (GPE), accueillant un tiers de ses gares. Il bénéficiera aussi du prolongement des lignes existantes et la tenue des JOP en 2024 va jouer un rôle d'accélérateur des projets.
- En matière de logements, que ce soit en termes de logements autorisés à la construction (17 100) ou commencés (15 500), la Seine-Saint-Denis s'illustre par les productions les plus élevées de tous les départements de l'Île-de-France sur l'année 2017<sup>13</sup>. La Seine-Saint-Denis porte 30 % des objectifs de construction de logements de la métropole du Grand Paris prévus par le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) à l'horizon 2030.

Cette réalité métropolitaine est pourtant porteuse d'un paradoxe. La fragmentation des espaces vient renforcer les tensions générées par l'augmentation des inégalités sociales, économiques, et de déplacements. Ainsi, les besoins en termes de services (santé, éducation, formation, insertion...), d'accès à l'emploi et au logement représentent eux-mêmes des enjeux métropolitains. Pour être partagé, le développement métropolitain doit permettre une amélioration du cadre et des modes de vie des habitants, ainsi que contribuer à réduire les inégalités sociales et spatiales de manière durable et pérenne.

L'inclusion sociale devient ainsi une composante essentielle et centrale des métropoles. Pour preuve, la ville de Paris a voté en septembre 2017 une stratégie de résilience<sup>14</sup> qui identifie les inégalités sociales, économiques et territoriales, et les risques pesant sur la cohésion sociale comme premier enjeu fragilisant le territoire. Les nombreux exemples d'initiatives prises par d'autres métropoles mondiales comme Londres, New York ou encore Los Angeles, à travers des programmes d'action pour une ville juste et inclusive montrent l'émergence et la diffusion de ces nouveaux modèles d'action en la matière<sup>15</sup>.

---

<sup>13</sup> Tableau de bord Conjoncture : Ile-de-France ; Insee/Sitadel 2018

<sup>14</sup> La stratégie de résilience de la ville de Paris ou Resilient Paris : <https://www.paris.fr/parisresilient#les-enjeux-prioritaires> 16

<sup>15</sup> <https://ville-inclusive.millenaire3.com/toutes-les-ressources/la-ville-juste-un-objectif-qui-reinterroge-les-politiques-des-metropoles>

# Les principaux projets d'aménagement en Seine-Saint-Denis

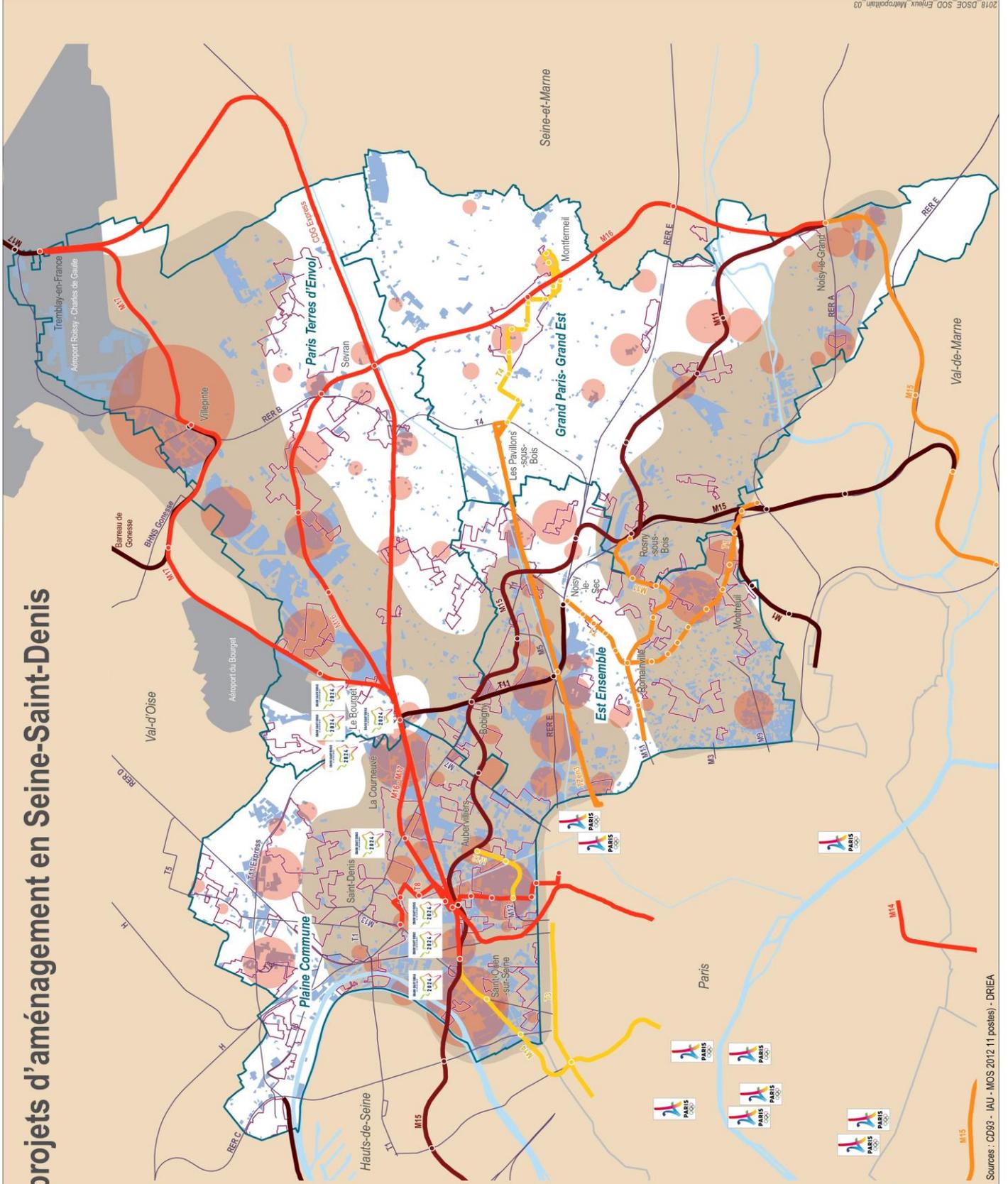
## Situation actuelle :

-  Établissements publics territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris
-  Espaces d'activité économique
-  Zones d'attractivité économique
-  Quartiers prioritaires
-  Réseau de transport existant

## Projets à venir :

-  Secteurs en mutations, habitat, activités et mixtes
-  Projets de transport en commun avec horizon de mise en service :
  -  2017 - 2020
  -  2021 - 2022
  -  2023 - 2024
  -  2025 - 2027
  -  2028 - 2030

 Sites des Jeux Olympiques Paris 2024



DSOE  
- Service de l'Observatoire Départemental -  
Mars 2018

**seine-saint-denis**  
LE DÉPARTEMENT

**Indépendamment des enjeux institutionnels, le fait métropolitain en Ile-de-France existe depuis plusieurs décennies. Des dynamiques démographiques, économiques, sociales et urbaines structurent les territoires et dépassent très largement les limites de l'hyper centre. Leurs impacts en Seine-Saint-Denis sont majeurs.**

Ce numéro de Décryptage(s) aborde la question du fait métropolitain pour mieux cerner le rôle et la place de la Seine-Saint-Denis. Cette mise en perspective a pour objectif de proposer une vision systémique des différentes dynamiques territoriales, et de leurs impacts, dans le but d'aider à construire un récit métropolitain partagé pour la Seine-Saint-Denis, au plus près des besoins de ses habitants.



**Publication réalisée par le Service de l'Observatoire départemental (SOD) de la Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation (DSOE).**

**Directrice : Béatrice Le Gall  
Directeur adjoint : Gilles Alfonsi  
Chef de Service : Benoît Oudin**

*Rédaction : Gladys Dupuy, Benoît Oudin  
Cartes et infographies : Nathalie Auclair, Gladys Dupuy  
Relecteurs : Benoît Oudin, Gilles Alfonsi, Wandrille Jumeaux et Gloria Alvarez*

Retrouvez l'ensemble de nos publications et ressources sur :  
<http://ressources.seine-saint-denis.fr/>  
<http://data.seine-saint-denis.fr/>  
<http://geoportail93.fr/>

